AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

SUPPLEMENT A au BULLETIN n°58 — 30 JUILLET 1965

valable pour le département de la
MANCHE et le NORD DE L'ILLE-ET-VILAINE.

/INFORMATIONS/

CAROTTES

- MOUCHE DE LA CAROTTE

Le deuxième vol de cet insecte a lieu actuellement. Il est donc indispensable d'effectuer un traitement, le plus tôt possible, avec une spécialité à base de Diéthion ou de Diazinon.

Nous rappelons que la pulvérisation doit être abondante de façon à bien mouiller le collet des plantes.

En raison de l'échelonnement des vols, il sera prudent d'effectuer une nouvelle application 10 à 12 jours après celle-ci.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

F. BARBOTIN et G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.

Imprimerie de la Station de Rennes - *Directeur-Gérant : L. BOUYX*

P 96